



12616 - Présenter des félicitations à l'arrivée du mois de Ramadan

question

Est il permis de présenter des félicitations à l'entrée du mois de Ramadan ou cela relève -t-il d'une innovation ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a pas de mal à présenter des félicitation à l'occasion de l'avènement du mois. Car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) apportait la bonne nouvelle de l'arrivée du Ramadan à ses compagnons et les exhortait à l'animer. D'après Abou Hourayra (P.A.a) le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) disait : **Voici venir le mois béni du Ramadan. Allah le Puissant et Majestueux vous y a prescrit le jeûne. Et on y ouvre les portes du ciel et on y ferme celles de l'enfer et on y met aux fers les démons les plus rebelles. Il compte une nuit meilleur que mille mois ; celui qui n'en profite pas restera frustré** (rapporté par An-Nassaï, 4/129 et cité dans Sahih at-Targhib, 1/490.

Voir Rissalat Sabûuna mas'alatan fi As-siyam